

Paris, le 14 janvier 2009

À Monsieur le Ministre  
de l'Education nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 - Paris

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-UNSA envisage de déposer un pré-avis de grève pour le 29 janvier 2009, afin de permettre aux enseignants du premier degré de se joindre, avec les fonctionnaires, au mouvement interprofessionnel prévu ce jour. Il portera sur les sujets généraux suivants :

***- la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique :***

L'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009 ;

Les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat ;

Le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité et l'aggravation des conditions de travail ;

***- la Politique salariale, notamment sur la question de l'amélioration du pouvoir d'achat pour tous :***

L'ouverture urgente de négociations salariales visant en particulier à augmenter significativement la valeur du point et à réévaluer l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents ;

***- le dialogue social pour préserver et améliorer les garanties collectives***

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-UNSA pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Luc Bérille

Secrétaire Général

Copie à M. le DGRH